

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

CHANGEMENT D'ORGANISATION

LE BAC BORDEAUX SERA COLLECTÉ **UNE SEMAINE SUR DEUX**,
LA MÊME SEMAINE QUE LE BAC JAUNE.

VOUS AVEZ UN JARDIN ?



Compostez les biodéchets **chez vous !**



Déposez les biodéchets alimentaires **en vrac** dans l'un des points d'apport volontaire (abris-bacs biodéchets) du territoire.



Les déchets verts restent à apporter en déchèterie.

OÙ METTRE VOS BIODÉCHETS ?

Obligation réglementaire | Loi AGEC
Interdiction de jeter les biodéchets dans le bac bordeaux.



Biodéchets sensibles (viande, coquillages...) que je ne souhaite pas mettre dans mon composteur.



30%

DES DÉCHETS QUOTIDIENS SONT COMPOSTABLES



POUR TOUTE QUESTION SUR CES NOUVELLES MODALITÉS, CONTACTEZ-NOUS :

par téléphone au : 03 21 87 57 57

par mail à : service.dechets@terredes2caps.com

sur notre site : www.terredes2caps.fr

Suivez l'intercommunalité sur Facebook



DES CHANGEMENTS À VENIR (VOIR AU VERSO)

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER 2026		
1	L	■	1	M	●	1	S		1	L		1	J	
2	M		2	J		2	D		2	M		2	V	
3	M	●	3	V		3	L		3	M		3	S	
4	J		4	S		4	M		4	J		4	D	
5	V		5	D		5	M		5	V		5	L	■
6	S		6	L		6	J		6	S		6	M	
7	D		7	M		7	V		7	D		7	M	●
8	L		8	M		8	S		8	L	■	8	J	
9	M		9	J		9	D		9	M		9	V	
10	M		10	V		10	L	■	10	M	●	10	S	
11	J		11	S		11	M		11	J		11	D	
12	V		12	D		12	M		12	V		12	L	
13	S		13	L	■	13	J	●	13	S		13	M	
14	D		14	M		14	V		14	D		14	M	
15	L	■	15	M	●	15	S		15	L		15	J	
16	M		16	J		16	D		16	M		16	V	
17	M	●	17	V		17	L		17	M		17	S	
18	J		18	S		18	M		18	J		18	D	
19	V		19	D		19	M		19	V		19	L	■
20	S		20	L		20	J		20	S		20	M	
21	D		21	M		21	V		21	D		21	M	●
22	L		22	M		22	S		22	L	■	22	J	
23	M		23	J		23	D		23	M		23	V	
24	M		24	V		24	L	■	24	M	●	24	S	
25	J		25	S		25	M		25	J		25	D	
26	V		26	D		26	M	●	26	V		26	L	
27	S		27	L	■	27	J		27	S		27	M	
28	D		28	M		28	V		28	D		28	M	
29	L	■ ▲	29	M	●	29	S		29	L		29	J	
30	M	▲	30	J		30	D		30	M		30	V	
			31	V					31	M		31	S	

LES BONS GESTES DU TRI SUR LA TERRE DES 2 CAPS !

avec Gaïa



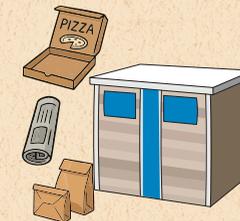
Emballages recyclables



Ordures ménagères



Biodéchets



Colonne papier-carton



Colonne verre



Déchèterie (autres déchets)

POUR TOUT CE QUI NE SE JETTE PAS DANS LES BACS, RENDEZ-VOUS EN DÉCHÈTERIE :
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE
2 fois / an.

Inscription obligatoire jusqu'à une semaine avant la collecte.
Tout déchet non-inscrit ne sera pas collecté.



Emballages recyclables



Ordures ménagères



Encombrants